

Déploiement du compostage collectif (partagé et autonome) à l'échelle du Département du Lot.

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Syded du Lot
les Matalines
<https://syded-lot.fr/>



AW
admin
ADEME
alexandre.bonne@alterway.fr

Mots-clés: Espace privé CONSOMMATEURS, , MENAGE, BIODECHET,, DECHETS VERTS, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Depuis 2002, à l'échelle du département du Lot, le SYDED a déclenché un ensemble d'actions pour la réduction des déchets auxquelles la population lotoise a largement adhéré, notamment la promotion du compostage domestique par la distribution de composteurs individuels.

Aujourd'hui, compte tenu des axes prioritaires tracés par la loi de Transition Energétique en matière d'économie circulaire et des objectifs définis pour les collectivités, le compostage domestique constitue plus que jamais, notamment pour un département rural comme le Lot, une des actions les plus efficaces pour la réduction des quantités de déchets à collecter et à traiter.

C'est pourquoi en 2012, les élus du SYDED ont souhaité élargir cette pratique à de plus gros producteurs de déchets fermentescibles (établissements, regroupements d'habitations), en les dotant de composteurs de 600 L et de matériels adaptés pour le traitement de volumes plus conséquents.

Cette démarche destinée aux structures dites "collectives" s'inscrit dans la durée comme une mesure phare du 1^{er} et du 2^{ème} Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Promouvoir la pratique du compostage de proximité auprès des établissements disposant d'un service de restauration (collèges, EHPAD, écoles...) et auprès des les habitations dites « collectives »

(résidences, bourgs, quartiers...) ou encore dans d'autres espaces communs tels que les campings, les jardins partagés....

Objectifs quantitatifs :

Mettre en place des solutions pour le tri à la source des biodéchets à échéance 2025, en équipant en composteurs autonomes ou partagés, toutes les structures collectives et les résidences, bourgs, quartiers ne pouvant pas être desservies par une collecte de biodéchets.

Résultats quantitatifs:

- Evitement estimé à plus de 2 t de déchets de cuisine et de restes de repas par opération.
- 270 sites équipés en 2018 (soit 40 à 60 sites par an).
- Plus de 500 référents formés à la technique du compostage (minimum 2 référents « compostage »/site).

Résultats qualitatifs :

Ce projet permet de développer des partenariats avec des structures locales et pour certaines opérations de développer du lien social (pied d'immeuble, jardin...).

Aucun projet n'a été laissé à l'abandon, ceci en raison d'un accompagnement très présent et personnalisé réalisé par une équipe d'Animation Territoriale dédiée au sein du SYDED, proposant des solutions adaptées. Les seuls projets arrêtés sont issus des établissements en cessation d'activité.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

Le SYDED propose aux structures concernées la vente d'un kit de compostage à 100€ TTC composé de 2 composteurs en bois de 600L, de matériels complémentaires (bac de stockage de matière sèche, matériel de retournement) et d'outils de communication adaptés (panneaux et plaquettes de sensibilisation). En outre, il a été mis en avant la volonté de proposer systématiquement un accompagnement à la mise en place d'une démarche de compostage dit « collectif ». Cet accompagnement est réalisé par les animateurs du SYDED, formés « maîtres composteurs ».

Planning:

2011 :

- Réflexion sur le développement du compostage auprès des établissements ou lieux d'habitation dit « collectifs » (établissements, bourgs, quartiers...).

2012 :

- Elaboration d'une méthode pour aider les porteurs de l'action à réussir et à pérenniser l'opération de compostage (établissements tests).

- Composition du kit compostage collectif et définition du prix de vente par le SYDED (prix de vente attractif = aides ADEME déduites et soutien financier du SYDED à hauteur de 50% de la dépense restante).

2013 :

- Communication du SYDED sur l'aide à l'acquisition de composteurs destinés aux structures collectives et sur son accompagnement personnalisé.

- Promotion du compostage collectif en milieu scolaire (cantines, selfs) en partenariat avec les communes (écoles) et le Département (collèges).

Depuis 2014 :

- Déploiement des projets de compostage collectif par l'intermédiaire du service Animation Territoriale (découpage du département par secteur géographique).

- Réalisation d'animations scolaires dédiées à cette thématique pour les classes de Cycle 3 primaire.

- Réflexion sur l'aide à l'équipement pour les très gros producteurs (+ de 50kg/j de déchets organiques).

2018 :

- Etude d'un composteur électromécanique : test en partenariat avec le Centre Hospitalier de Cahors.

2019 :

- Mise en place d'un Pavillon de compostage pour test dans un ESAT.

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

Le développement de ces projets occupe une part importante des missions de l'équipe d'Animation Territoriale, correspondant à 1 ETP/an (nouveaux projets et accompagnement annuel de tous les sites équipés compris).

Moyens financiers :

- 270€/kit = 14 000€/an d'investissement.

- 50% d'aide de l'ADEME.

Moyens techniques :

- Kit de compostage collectif fournit dans le cadre d'un marché réservé par un ESAT situé à proximité du territoire du SYDED du Lot.
- Création d'un guide du compostage collectif.
- Création de fiches de suivi de l'opération.
- Accompagnement personnalisé par opération (diagnostic, formation, suivi...).
- Mise en place d'une convention partenariale.

Partenaires mobilisés :

- Le Département (collèges)
- Les Communes (référents environnement)
- Les EPCI de Collecte (financement des composteurs dans certains cas).

VALORISATION

Facteurs de réussite :

- Matériel adapté et prix attractif.
- Les animateurs du SYDED disposent d'un maillage de partenaires importants. Ils sont reconnus pour leurs actions et sollicités par les entreprises et les communes.
- Suivi du bon fonctionnement par les Animateurs du SYDED (3 fois/an la 1^{ère} année puis minimum 1 fois/an).

Difficultés rencontrées :

- Le temps passé par les animateurs pour les suivis.

Recommandations éventuelles:

Le projet d'une opération de compostage doit être réfléchi en concertation avec les personnes concernées.

Identifier au minimum 2 référents par site de compostage qui seront les garants du bon fonctionnement des composteurs.

Etude de faisabilité pour entériner le bon fonctionnement des sites dans la durée (disponibilité de la matière sèche, évacuation du compost, personnel formé pour à la gestion autonome des sites).



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.